



100 ans de lutte des femmes

**UNION GÉNÉRALE
DES INGÉNIEURS
CADRES
ET TECHNICIENS**

Case 408
263 rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 81 25
Fax : 01 48 51 64 57

E-mail
ugict@cgt.fr

Internet
www.ugict.cgt.fr

En cent ans, la lutte des femmes a fait progresser et évoluer le droit des femmes.

Pour autant bien des droits restent à conquérir et le maintien des avancées obtenues requiert une vigilance perpétuelle.

Les femmes, ingénieures, cadres et techniciennes ne sont pas en dehors des inégalités.

Concernant les écarts salariaux, elles sont même les plus touchées, la différence de rémunérations entre une femme et un homme atteint environ 25 % en moyenne.

L'individualisation des salaires au « mérite » accentue les inégalités.

Ainsi on pourrait dire que sur une année, la femme cadre fait du bénévolat pour son entreprise pendant un trimestre.

Elles restent confrontées au plafond de verre, même si elles restent cantonnées dans des métiers féminins. Elles doivent toujours démontrer leurs compétences et faire plus que les hommes.

Leur disponibilité est mise en doute, les responsabilités familiales leur incombant.

Pourtant le savoir-faire des femmes dans l'organisation et la gestion du temps démontre dans bien des cas leur capacité à concilier vie professionnelle et vie privée.

Les ingénieures, cadres et techniciennes tendent à moins prendre les congés parentaux, temps pendant lequel elles sont mises « sur la touche ».

Quant aux objectifs qui leur sont fixés, si elles ont du temps partiel, ils sont rarement en adéquation avec leur temps de travail.

Il nous faut donc revendiquer un travail de valeur égal pour un salaire égal.

Les responsabilités des emplois féminins sont égales à celles des emplois masculins, le travail effectué par elles, n'est pas subalterne et reste indispensable au bon fonctionnement des entreprises.

Ce n'est sans doute pas la dernière loi sur la place des femmes aux conseils d'administration qui va supprimer le plafond de verre. Les femmes doivent pouvoir atteindre les hautes sphères des entreprises, sans discrimination et soupçon d'indisponibilité.

Leurs compétences doivent être reconnues à leur juste valeur. Les exigences attendues doivent être les mêmes que pour les hommes.

Les stéréotypes tels que l'apparence, la douceur, etc.... ne doivent pas être pris en compte pour le choix des postes.

Les pensions de retraites à l'instar des salaires des femmes sont moindres que celles des hommes. Les réformes qui s'annoncent risquent de creuser encore plus les écarts.

**C'est pourquoi l'UGICT-CGT
se bat pour une retraite équitable et juste**

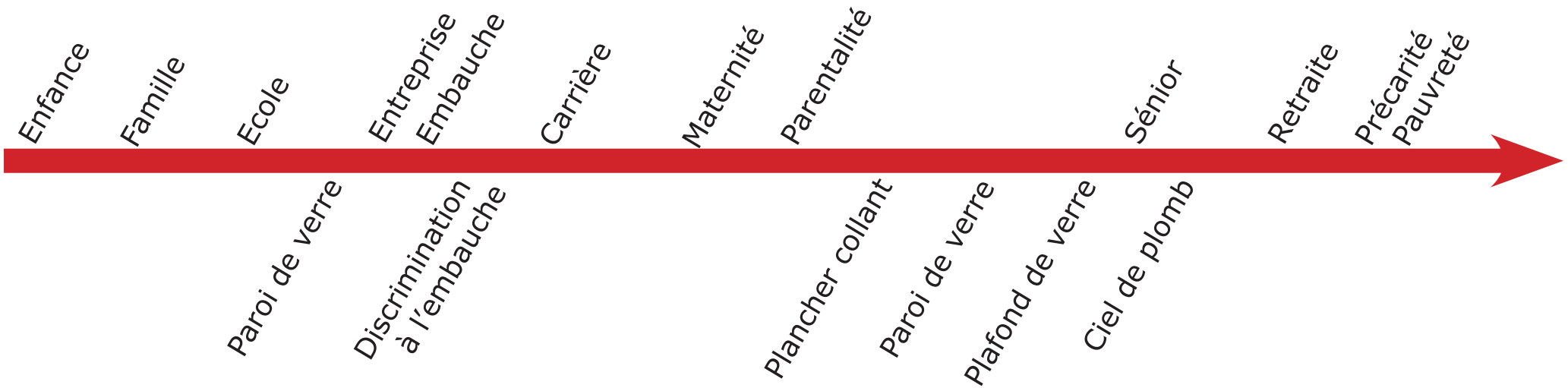
**Les carrières des femmes doivent être identiques
à celles des hommes**

Le sexisme doit être vaincu

L'UGICT-CGT lutte contre toutes les discriminations



Schéma d'une vie de femme ICTAM



Stéréotypes

Choix des jouets	Préférence masculine	Absence sanctionnée	Cloisonnement dans une filière
Choix d'éducation sexués	Exigences plus fortes	Education des enfants	«Capacité limitée»
Orientations différenciées	Emploi sous classé	Tâches domestiques	Le prix à payer !
	Temps partiel	Prise en charge familiale	Aide à la famille
	Mère de famille potentielle	Congé parental	
		Temps partiel	

Réglementation informelle

Cooptation
Effet de réseau
Culte de la disponibilité

Non application de la réglementation

Non respect des lois, des conventions, du code du travail
Discriminations